



## Charte relative à l'emprunt et l'utilisation d'une liseuse

### Conditions générales d'utilisation :

Vous pouvez emprunter une liseuse pour une durée d'un mois si vous disposez d'une inscription individuelle à jour et que vous êtes âgés d'au moins 12 ans.

La liseuse et ses différents accessoires (housse, câble) **sont sous votre responsabilité** pendant toute la durée du prêt.

Il est **interdit d'utiliser la boîte de retour** pour la restitution des liseuses.

Le fonctionnement de la liseuse vous est expliqué par un bibliothécaire au moment de l'emprunt.

### Je reconnais avoir pris connaissance de la présente charte et je m'engage à :

- Prendre connaissance du manuel d'utilisation fourni
- Utiliser la liseuse dans un environnement propre et ne pas la mouiller
- Manipuler la liseuse avec précaution et n'utiliser que les doigts ou le stylet (pour la liseuse Sony PRST-2) pour toucher l'écran
- Ne pas modifier les paramètres définis par défaut
- Ranger tous les accessoires dans la housse fournie
- Restituer la liseuse en l'état d'emprunt et rechargée, avec son matériel d'accompagnement
- En cas de perte ou de détérioration empêchant son fonctionnement, remplacer la liseuse à l'identique ou m'acquitter d'un remboursement basé sur un forfait de 50 euros (sauf Kobo Aura 2<sup>e</sup> Edition 80 euros).